

EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE
Syndicat Mixte Ouvert

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
N° 26_0006

RÉUNION DU
10 FEVRIER 2026

OBJET :

RAPPORT N° 2

ELABORATION DU SCHEMA DE
RESILIENCE DU RESEAU D'INITIATIVE
PUBLIQUE FIBRE OPTIQUE D'EURE-
ET-LOIR : APPROBATION DU PLAN DE
FINANCEMENT ET DEMANDE DE
SUBVENTION

NOMBRE DE VOIX :

En exercice : 12

Présents : 6

Pouvoirs : 1

Votants : 7

Étaient présents :

Conseil départemental :

M. Jacques LEMARÉ (Président de séance), Mme Evelyne DELAPLACE

EPCI :

M. Francis BESNARD, Mme Virginie QUENTIN, M. Olivier LECOMTE, M. Yves VEILLOT

Était absente représentée :

Conseil régional :

Mme Sylviane BOENS

Pouvoir :

Mme Sylviane BOENS donne pouvoir à M. Jacques LEMARE

Étaient absents non représentés :

Conseil départemental :

M. Marc GUERRINI, M. Jean-Noël MARIE, M. Stéphane LEMOINE

Conseil régional :

Mme Michèle BONTHOUX

EPCI :

M. John BILLARD,

Secrétaire de séance : Mme Virginie QUENTIN

LE BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL

Dûment convoqué le 3 février 2026,

Considérant le besoin d'un schéma de résilience du réseau d'initiative publique fibre optique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021_0043 du Conseil syndical d'Eure-et-Loir Numérique du 8 septembre 2021 portant délégation du Conseil syndical au Bureau,

Vu la proposition de plan de financement de l'élaboration du schéma de résilience du réseau d'initiative publique fibre optique d'Eure-et-Loir,

Vu le rapport n° 2 du Président,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **D'APPROUVER** le plan de financement de l'élaboration du schéma de résilience du réseau d'initiative publique fibre optique d'Eure-et-Loir :

DEPENSES		RECETTES		
Élaboration du schéma de résilience du RIP fibre optique d'Eure-et-Loir	40 000 € HT	autofinancement	24 000 €	60 %
		Banque des Territoires / Caisse des Dépôt	16 000 €	40 %
Total	40 000 € HT	Total	40 000 €	

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention de 16 000 € auprès de la Banque des Territoires / Caisse des Dépôts,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de financement y correspondant avec la Banque des Territoires / Caisse des Dépôts, et tous documents y afférent.

LE PRÉSIDENT D'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE,

Jacques LEMARE





BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL
Séance du Mardi 10 février 2026

RAPPORT N° 2
(rapport modifié remis sur table)

Réseau d'initiative publique fibre optique

**Élaboration du schéma de résilience du réseau d'initiative publique fibre optique
d'Eure-et-Loir : approbation du plan de financement et demande de subvention**

La résilience est la « capacité de résister aux conséquences d'une crise ou d'une agression et de retrouver le plus rapidement possible un fonctionnement normal, même si celui-ci est différent du fonctionnement précédent ».

Avec l'achèvement des déploiements des réseaux fibre optique d'une part, et l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes, notamment en lien avec le réchauffement climatique, qui ont un impact sur ces réseaux (tempêtes, incendies, etc.), les enjeux de résilience des réseaux fibre optique sont de plus pris en compte.

C'est ainsi que l'État (ANCT) et la Banque des Territoires ont élaboré un guide méthodologique pour l'élaboration de schémas de locaux de résilience des réseaux de communications électroniques.

De plus, la Banque des Territoires apporte un soutien financier à ce type de démarches.

De son côté, Eure-et-Loir Numérique envisage l'élaboration d'un tel schéma de résilience (inscrit au budget), qui comporterait 2 phases :

- un audit territorial, incluant l'analyse des risques impactant le réseau (naturels, technologiques, etc.) et le recensement des usagers « sensibles ».
- un plan d'actions hiérarchisé et adapté au contexte local (moyens financiers, etc.).

Il serait réalisé via un marché subséquent à l'accord-cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage pluridisciplinaire.

Il est possible de solliciter un financement de la Banque des Territoires pour cette prestation, à hauteur de 40%.

Son montant étant estimé à 45 000 € HT, le plan de financement pourrait être le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Élaboration du schéma de résilience du RIP fibre optique d'Eure-et-Loir	45 000 € HT	autofinancement	27 000 €	60 %
		Banque des Territoires / Caisse des Dépôt	18 000 €	40 %
Total	45 000 € HT	Total	45 000 €	

Considérant le besoin d'un schéma de résilience du réseau d'initiative publique fibre optique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021_0043 du Conseil syndical d'Eure-et-Loir Numérique du 8 septembre 2021 portant délégation du Conseil syndical au Bureau,

Vu la proposition de plan de financement de l'élaboration du schéma de résilience du réseau d'initiative publique fibre optique d'Eure-et-Loir,

Vu le rapport de M. le Président,

LE BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL EST SOLLICITÉ AFIN :

- **D'APPROUVER** le plan de financement de l'élaboration du schéma de résilience du réseau d'initiative publique fibre optique d'Eure-et-Loir :

DEPENSES		RECETTES		
Élaboration du schéma de résilience du RIP fibre optique d'Eure-et-Loir	45 000 € HT	autofinancement	27 000 €	60 %
		Banque des Territoires / Caisse des Dépôt	18 000 €	40 %
Total	45 000 € HT	Total	45 000 €	

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention de 18 000 € auprès de la Banque des Territoires / Caisse des Dépôts,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de financement y correspondant avec la Banque des Territoires / Caisse des Dépôts, et tout document y afférent